

PROXIMITÉ CLIENT

Djezzy poursuit l'ouverture de nouvelles boutiques



● En poursuivant le déploiement de sa 4G, après avoir accompli son réseau 3G, Djezzy vise un autre objectif, celui de se rapprocher davantage de ses clients. L'opérateur prévoit d'atteindre 500 boutiques toutes avec le même design de «proximité».

PAGE 12

Condor introduit le téléviseur 8K et promet d'autres innovations



● Avec un chiffre d'affaires de 90 milliards de dinars, soit 950 millions de dollars, Condor Electronics est le leader incontesté du marché algérien des produits IT, électroniques et électroménagers. Avec l'avènement mondial de l'électronique numérique et de l'affichage digital, cette compagnie s'est imposée dans le marché des images et surtout dans la conception, fabrication et commercialisation des produits électroniques.

PAGE 12

«FanZone.dz» établit le 1^{er} palmarès des pages Facebook algériennes les plus suivies

● Inédite l'étude FanZone.dz qui a recensé 58 pages Facebook algériennes dépassant un million de fans, parmi 500 pages, et a aussi confirmé le retard des institutionnels et de beaucoup d'entreprises dans la construction de communauté sur les réseaux sociaux.

PAGE 13



Quel modèle de gouvernance pour le «tout connecté» en Algérie ?

Par Farid Farah

Le monde est aujourd'hui marqué par le concept du «tout connecté». Des voitures intelligentes, aux objets connectés, et surtout par la fin du clavier au profit de la reconnaissance vocale. L'internet franchit les frontières des ordinateurs personnels et même les terminaux mobiles. C'est pourquoi, le monde du numérique en général et des télécommunications en particulier nécessite des changements structurels dans le domaine de la réglementation, afin de tirer profit de la généralisation des technologies de la connectivité et de l'évolution rapide de l'internet des objets. Les pays partisans d'une régulation ferme de ces nouvelles technologies des télécommunications doivent œuvrer rapidement, à travers les instances internationales, pour chercher un nouvel accord entre

les réglementations internationale et locale et le marché mondial. En ce qui concerne l'Algérie, il serait urgent de créer des lois qui reconnaissent et protègent juridiquement les données numériques.

Après l'adoption du projet de la nouvelle loi des télécommunications par le gouvernement, un environnement réglementaire favorable à l'émergence d'une industrie des télécoms moderne sera alors lancé via une volonté apparente des autorités d'aller vers davantage de numérisation. Par conséquent, l'Algérie sera bien partante pour répondre à l'évolution des attentes des consommateurs en matière de connectivité. En clair, l'internet des objets et son prolongement, le «Big Data» auront peut-être un avenir dans le pays. Cependant, l'absence d'une réglementation et d'un écosystème utile aux fournisseurs de contenus mobiles empêche les

opérateurs télécoms ou toute autre entité d'utiliser les données générées par les mobinautes comme des produits de l'économie numérique.

C'est dans ce contexte que devrait intervenir le gouvernement pour promulguer les lois nécessaires. Dans ce nouveau monde des télécommunications, c'est à l'opérateur de construire physiquement l'infrastructure du réseau. Le service sera, par contre, développé par d'autres firmes. Aussi, les opérateurs doivent répondre aux attentes des usagers connectés. Il est évident que l'internaute occupe le centre de ce débat entre législateurs, régulateurs et opérateurs. C'est l'utilisateur qui demeure ainsi le décideur de l'avenir du Net. C'est bien lui qui consomme les services et contenus proposés par les opérateurs et providers.

F. F.